

## 11. Le Conseil Général des Jeunes

→ Depuis 1998, le Conseil Général des Jeunes permet à 54 collégiens élus de travailler sur leurs propres projets.

Chaque collège de Côte-d'Or élit un représentant

Au cours de ces **deux années de mandat**, les collégiens participent à **plusieurs sessions** et à la **mise en œuvre d'actions concrètes**

→ Ces dernières années, les collégiens ont :

- mis en place une **campagne d'information radio** pour **inciter au respect de l'environnement**,
- **conçu et diffusé un dépliant sur le quotidien d'un jeune handicapé.**